

# LA VÉRITÉ SUR LA RÉFORME FÉDÉRALE DU PRIX DES MÉDICAMENTS

Santé Canada a modifié le *Règlement sur les médicaments brevetés* pour mettre en place un système strict de contrôle du prix des médicaments. Cependant, la réforme est fondée sur de fausses hypothèses.

## SANTÉ CANADA AFFIRME QUE<sup>1</sup>...

Les Canadiens paient trop cher pour les médicaments

Le nouveau régime de tarification n'aura aucun effet négatif

Les entreprises pharmaceutiques n'effectuent pas les recherches qu'elles ont promis de faire au Canada

La réforme ressemble à celles réalisées dans d'autres pays

## MAIS EN RÉALITÉ...



Après les rabais, les prix nets payés par les gouvernements sont 30 % PLUS BAS que les prix d'achat utilisés par Santé Canada pour justifier un contrôle plus strict des prix<sup>2</sup>



70% En réduisant les prix jusqu'à 70 %<sup>4</sup>, la réforme fera du Canada une destination mondiale moins intéressante pour le lancement de nouveaux médicaments et pour les investissements dans la recherche en santé<sup>5</sup>



Le secteur a tenu sa promesse en investissant plus de 1 G\$ en recherche et développement annuellement<sup>7</sup>, soit le DOUBLE de ce qu'affirme Santé Canada



**AUCUN** autre pays n'utilise des critères comparables pour réglementer toutes les ventes des médicaments brevetés



Les médicaments brevetés ne représentent que 3 % des dépenses gouvernementales en santé<sup>3</sup>



Les Canadiens perdront l'accès aux nouveaux médicaments ou devront attendre beaucoup plus longtemps avant d'y avoir accès<sup>6</sup>

**La réforme nuira aux Canadiens et à notre économie. De nombreux patients n'auront plus accès aux nouveaux médicaments ou essais cliniques pouvant sauver des vies, et il y aura moins d'emplois pour les Canadiens.**



<sup>1</sup> Fiche d'information du CEPMB de Santé Canada, 9 août 2019

<sup>2</sup> Bureau du vérificateur général de l'Ontario (décembre 2017). Rapport annuel 2017, Section 3.09 Programmes publics de médicaments de l'Ontario, p. 579.

<sup>3</sup> Canadian Health Policy Institute (février 2019). Facts about the cost of patented drugs in Canada: 2018 Edition.

<sup>4</sup> Conseil d'examen du prix des médicaments brevetés (2019). Lignes directrices visant la modernisation : Études de cas.

<sup>5</sup> Canadian Health Policy Institute (août 2019). Patented drug prices and clinical trials in 31 OECD countries 2017: implications for Canada's PMPRB.

<sup>6</sup> Canadian Health Policy Institute (octobre 2018). New Patented Medicine Regulations in Canada: Case Study of a Manufacturer's Decision Making about Regulatory Submission for a Rare Disorder Treatment.

<sup>7</sup> Médicaments novateurs Canada (octobre 2017). Data Analytics and Members' Economic Footprint and Impact in Canada, Ernst & Young, p. 23.